Foncier : accès et réglementation de l'urbanisme

OBJECTIFS

Connaître les règles et démarches relatives à l'accès au foncier et à l'urbanisme

CONTENU

MATIN :
Les différents modes de faire valoir : propriété, fermage, conventions pluriannuelles, commodat, etc
La demande d'autorisation d'exploiter

APRES-MIDI :
Rappels sur des notions d'urbanisme : zonage, carte communale, POS, PLU, PPRI, etc
Réglementation d'urbanisme et construction agricole
Les différents types d'autorisation dont le permis de construire et la déclaration préalable de travaux

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques et échanges avec les participants sur leurs problématiques et questionnements liés à la thématique

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
Adear 11

DURÉE : 1 jour(s)
DATE LIMITE : 04/03/2019

TARIFS
Coût de la formation : 182€. Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA (dans la limite de l'enveloppe disponible). Non éligible VIVEA, nous contacter.

ATTESTATION
Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS
Resp. de stage : Jody Winterhalter
adear11.jw@jeminstallepaysan.org
Adear 11
Maison Paysanne
12 rue des Genêts
11 300
Limoux
Tel. 04 68 31 09 05

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
18/03/2019	Maison Paysanne 11300 Aude	Matin : accompagnateur à l'installation agricole de l'Adear11 Après-midi : Viviane Binder, chargée urbanisme à la Chambre d'Agriculture de l'Aude

THÈMES
Création d\'activité / diversification
Foncier
Gestion d\'entreprise

PARTENAIRES
LES ADEAR POUR S'INSTALLER PAYSAN

FINANCEURS
VIVEA Accompagner Former Cultiver l'avenir
Fonds social européen
Occitanie

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)